



Province de Québec

Conseil des commissaires

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, le lundi 4 février 2019, de 19 h 30 à 20 h 09, au siège social de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, 157, rue Saint-Louis, Montmagny.

Sont présents :

Mesdames Denise Caron
 Katia Falardeau
 Carmen Nicole
 Isabel Proulx-Heinz
 Brigitte Talbot
 Johanne Talbot
 Lise Tremblay

Messieurs Normand Caron
 Jovany Gagnon
 Yvan Gravel
 Alain Grenier
 Germain Pelletier
 Mario Robitaille
 Bernard Therrien

Sont absents:

Mmes Sylvie Blouin
 Nathalie Côté

M. Éric Gauthier

commissaires formant quorum

M. Jean-Marc Jean, directeur général
Mme Caroline Isabelle, secrétaire générale

1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, M. Alain Grenier, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CC-19-02-04-01

IL EST PROPOSÉ par monsieur le commissaire Mario Robitaille et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE l'ordre soit adopté tel que déposé.

**CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD**
Séance extraordinaire du lundi 4 février 2019 à 19 h 30
au siège social de la commission scolaire à Montmagny

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3.- LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 4 DÉCEMBRE 2018**
- 4. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 15 JANVIER 2019**
- 5.- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**
- 6.- DOSSIERS PRIORITAIRES**
 - 6.1- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022
 - 6.2- Adjudication du contrat pour l'entretien sanitaire de l'école primaire Jeanne-De Chantal (Saint-Eugène)
 - 6.3- Adjudication du contrat pour l'entretien sanitaire de l'école primaire de Saint-Cyrille
 - 6.4- Nomination temporaire au poste de direction d'établissement à l'école Aubert-De Gaspé (Saint-Aubert) (60 %)
 - 6.5- Projet de réfection de la salle Edwin-Bélanger
 - 6.6- Carte de crédit Visa-Desjardins *Affaires* – Changement de gestionnaire de compte et de titulaire de la carte
- 7.- RAPPORT DES COMITÉS**
 - 7.1- Comité de parents
 - 7.2- Comité consultatif du transport
 - 7.3- Comité EHDAA
 - 7.4- Comité directeur de l'informatique
- 8.- AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE**

Adopté.-

- 3.- LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2018**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé;

CC-19-02-04-02

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame la commissaire Johanne Talbot et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 décembre 2018;

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 décembre 2018 soit approuvé tel que présenté.

Approuvé.-

4.- **LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 JANVIER 2019**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé;

CC-19-02-04-03

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le commissaire Germain Pelletier et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 janvier 2019;

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 janvier 2019 soit approuvé tel que présenté.

Approuvé.-

5.- **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question.

6.- **DOSSIERS PRIORITAIRES**

6.1- **Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022**

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que la commission scolaire doit établir chaque année un plan triennal de répartition et de destination des immeubles;

ATTENDU la consultation menée auprès des membres du comité de parents en vertu de l'article 193;

ATTENDU la consultation menée auprès de l'ensemble des municipalités du territoire de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud.

CC-19-02-04-04

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le commissaire Normand Caron et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE les membres du conseil des commissaires adoptent le plan triennal 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 tel que rédigé au document *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud*, version du 29 janvier 2019 et que celui-ci fasse partie de la présente résolution comme s'il y était cité tout au long;

QUE, selon ce plan triennal de répartition et de destination des immeubles, une liste des écoles et des centres de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud soit déterminée et que les actes d'établissement soient délivrés.

Adopté.-

6.2- **Adjudication du contrat pour l'entretien sanitaire de l'école primaire Jeanne-De Chantal (Saint-Eugène)**

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU QUE l'appel d'offres public a été publié en date du 14 décembre 2018 pour les services spécialisés pour l'entretien sanitaire de l'école primaire Jeanne-De Chantal pour la période du 18 février 2019 jusqu'au 30 juin 2019 avec option de renouvellement pour quatre périodes subséquentes d'une durée d'une année chacune;

ATTENDU QUE deux entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres sur SEAO;

ATTENDU les soumissions reçues et ouvertes publiquement le 17 janvier 2019, dont les résultats sont inscrits au tableau comparatif ci-dessous;

Entreprises	18/02/2019 au 30/06/19 (4,5 mois)	01/07/19 au 30/06/20 (12 mois)	01/07/20 au 30/06/21 (12 mois)	01/07/21 au 30/06/22 (12 mois)	01/07/22 au 30/06/23 (12 mois)	Grand total pour les 5 années
Services DSM Inc.	Non déposé	Non déposé	Non déposé	Non déposé	Non déposé	Non déposé
Service Sanitaire Frontenac Ltée	11 663,75 \$	32 543,75 \$	33 962,50 \$	34 746,25 \$	35 530,00 \$	148 446,25 \$

ATTENDU QU'à la suite de l'analyse des soumissions reçues, le Service des ressources matérielles recommande l'octroi du contrat d'entretien sanitaire à la firme ayant déposé la plus basse soumission conforme;

ATTENDU QUE l'entreprise Service Sanitaire Frontenac Ltée a déposé la plus basse soumission conforme au montant total de 148 446,25 \$ (avant taxes);

CC-19-02-04-05

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le commissaire Germain Pelletier et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE le contrat pour les travaux d'entretien sanitaires pour l'école primaire Jeanne-De Chantal soit adjugé au plus bas soumissionnaire conforme, soit à l'entreprise Service Sanitaire Frontenac Ltée;

QUE le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Hugo Morin, soit autorisé à signer tous les documents contractuels relatifs à ce contrat.

Adopté.-

6.3- Adjudication du contrat pour l'entretien sanitaire de l'école primaire de Saint-Cyrille

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU QUE l'appel d'offres public a été publié en date du 14 décembre 2018 pour les services spécialisés pour l'entretien sanitaire de l'école primaire de St-Cyrille pour la période du 15 février 2019 jusqu'au 30 juin 2019 avec option de renouvellement pour quatre périodes subséquentes d'une durée d'une année chacune;

ATTENDU QUE deux entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres sur SEAO;

ATTENDU les soumissions reçues et ouvertes publiquement le 17 janvier 2019, dont les résultats sont inscrits au tableau comparatif ci-dessous;

Entreprises	18/02/2019 au 30/06/19 (4,5 mois)	01/07/19 au 30/06/20 (12 mois)	01/07/20 au 30/06/21 (12 mois)	01/07/21 au 30/06/22 (12 mois)	01/07/22 au 30/06/23 (12 mois)	Grand total pour les 5 années
Services DSM Inc.	Non déposé	Non déposé	Non déposé	Non déposé	Non déposé	Non déposé
Service Sanitaire Frontenac Ltée	10 927,50 \$	30 252,50 \$	31 850,00 \$	32 585,00 \$	33 320,00 \$	138 935,00 \$

ATTENDU QU'à la suite de l'analyse des soumissions reçues, le Service des ressources matérielles recommande l'octroi du contrat d'entretien sanitaire à la firme ayant déposé la plus basse soumission conforme;

ATTENDU QUE l'entreprise Service sanitaire Frontenac Ltée a déposé la plus basse soumission conforme au montant total de 138 935,00 \$ (avant taxes);

CC-19-02-04-06

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le commissaire Germain Pelletier et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE le contrat pour les travaux d'entretien sanitaire pour l'école primaire Saint-Cyrille soit adjugé au plus bas soumissionnaire conforme, soit à l'entreprise Service sanitaire Frontenac Ltée.

QUE le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Hugo Morin, soit autorisé à signer tous les documents contractuels relatifs à ce contrat.

Adopté.-

6.4- Nomination temporaire au poste de direction d'établissement à l'école Aubert-De Gaspé (Saint-Aubert) (60 %)

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU la nécessité d'assurer l'intérim au poste de direction d'établissement à l'école Aubert-De Gaspé (Saint-Aubert) (60 %);

ATTENDU QUE madame Manon Chouinard fait partie de la banque de relève à la direction d'établissement.

CC-19-02-04-07

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame la commissaire Katia Falardeau et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la Commission scolaire de la Côte-du-Sud procède à la nomination temporaire de madame Manon Chouinard au poste de directrice d'établissement à l'école Aubert-De Gaspé (Saint-Aubert) (60 %) [strate 7] pour une période indéterminée.

Adopté.-

6.5- Projet de réfection de la salle Edwin-Bélanger

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU le partenariat existant depuis 2012 entre les différents partenaires de la « Maison des arts de Montmagny », c'est-à-dire, la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, l'école secondaire Louis-Jacques-Casault, le Centre d'études collégiales de Montmagny et les Arts de la scène de Montmagny;

ATTENDU les besoins actuels de rénovation de la Salle Edwin-Bélanger;

ATTENDU les impacts positifs que ce projet de réfection apportera au milieu de l'éducation et au milieu de la culture de la région de la Côte-du-Sud;

ATTENDU l'importance pour le milieu de se doter d'espaces professionnels aux normes pour la présentation de spectacles, de même que pour l'enseignement;

ATTENDU l'importance pour le développement culturel de la Côte-du-Sud, d'avoir un espace mieux adapté aux besoins mis à la disposition des organismes en théâtre, danse, chanson, musique et autres arts de la scène de la région.

CC-19-02-04-08

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame la commissaire Johanne Talbot et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la Commission scolaire de la Côte-du-Sud appuie et participe au comité de travail dans l'élaboration et la mise en place du projet de réfection de la Salle Edwin-Bélanger de Montmagny afin de créer un lieu voué à l'enseignement et à la diffusion de spectacles;

QUE les membres du conseil désignent, à titre de membres au comité de travail, le directeur général, monsieur Jean-Marc Jean et le président de la commission scolaire, monsieur Alain Grenier, un représentant de la direction de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault ainsi qu'un employé du Service des ressources matérielles.

Adopté.-

6.6- Carte de crédit Visa-Desjardins Affaires – Changement de gestionnaire de compte et de titulaire de la carte

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU le départ à la retraite de monsieur André Chamard, directeur général de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud;

ATTENDU la nomination de monsieur Jean-Marc Jean au poste de directeur général de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud le 23 octobre 2018;

ATTENDU le départ à la retraite de madame Huguette St-Hilaire, directrice intérimaire du Service des ressources matérielles et du Service des ressources informationnelles;

ATTENDU QUE la titulaire de la carte de crédit « Visa-Desjardins Affaires » est actuellement madame Huguette St-Hilaire;

ATTENDU la nomination de monsieur Hugo Morin au poste de directeur du Service des ressources matérielles le 15 janvier 2019;

ATTENDU QU'en suivi à sa nomination, monsieur Hugo Morin devient le nouveau titulaire de la carte de crédit « Visa-Desjardins Affaires ».

CC-19-02-04-09

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le commissaire Mario Robitaille et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE monsieur Jean-Marc Jean soit nommé gestionnaire de compte pour la Commission scolaire de la Côte-du-Sud;

QUE monsieur Hugo Morin soit nommé titulaire de la carte de crédit « Visa Desjardins - Affaires »;

QUE la Commission scolaire de la Côte-du-Sud fasse parvenir les documents nécessaires à l'entrée en vigueur des modifications ci-dessus mentionnées, accompagnés de la présente résolution à *Desjardins Entreprises*.

Adopté.-

7.- RAPPORT DES COMITÉS

7.1- Comité de parents

La prochaine rencontre est prévue le lundi 18 février 2019.

7.2- Comité consultatif du transport

La campagne de sécurité routière *M'as-tu vu!* bat son plein du 4 au 15 février 2019. Prochaine rencontre du comité le mercredi 20 février 2019.

7.3- Comité EHDAA

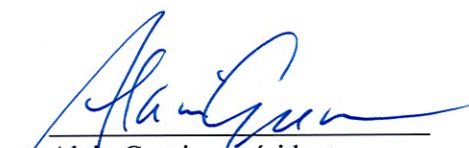
La prochaine rencontre est prévue le mercredi 6 février 2019.

7.4- Comité directeur de l'informatique

Le compte rendu de la rencontre du comité directeur de l'informatique du 11 janvier 2019 sera déposé à la séance du conseil du 26 février prochain.

8.- AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

CC-19-02-04-10

IL EST PROPOSÉ par madame la commissaire Lise Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :****QUE** la séance soit levée à 20 h 09.
Alain Grenier, président
Caroline Isabelle, secrétaire générale

